

Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

28–31 octobre 2024, Genève

Résolution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant- Rouge : répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Genève, septembre 2024

FR

34IC/24/10.2
Original : anglais
Pour information

Document établi par le Comité international de la Croix-Rouge et la
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-
Rouge en consultation avec les Sociétés nationales affiliées aux groupes de
travail des domaines d'action prioritaires de la feuille de route

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Résolution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence

RÉSUMÉ

En décembre 2019, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) a adopté **une série d'engagements** relatifs aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces engagements sont énoncés dans la [résolution 2](#) de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale) et dans la [résolution 5](#) du Conseil des Délégués de 2019, laquelle contient la politique du Mouvement relative aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial.

La politique et les résolutions ont été concrétisées dans une [feuille de route pour la mise en œuvre](#), qui recense six domaines d'action prioritaires et définit les activités et les résultats attendus d'ici à 2024. Cinq groupes de travail ont été établis et ont mis en œuvre des activités axées sur des domaines spécifiques de la santé mentale et du soutien psychosocial. Les domaines d'action 5 et 6 ont été fusionnés en un seul du fait qu'ils sont étroitement liés. Les cinq groupes de travail ont commencé leurs activités en 2021. Ces groupes de travail réunissaient environ 120 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale ayant codirigé et/ou ayant participé à une ou plusieurs d'entre eux. Depuis 2021, ils offrent la possibilité aux composantes du Mouvement de mettre en commun les connaissances, les enseignements et l'expérience tirés des activités de santé mentale et de soutien psychosocial menées dans le monde, ce qui, de l'avis de leurs membres, a assuré une attention accrue à la santé mentale et au soutien psychosocial et favorisé la collaboration et l'harmonisation à l'interne ainsi qu'avec les gouvernements. Les membres des groupes de travail et les Sociétés nationales agissant en tant que codirectrices de ces groupes de travail ont exprimé le souhait de prolonger ces espaces thématiques au sein de la plateforme du Mouvement sur la santé mentale et le soutien psychosocial qui sera lancée prochainement.

Un éventail d'outils, de ressources et de supports de formation ont été élaborés. Ces travaux ont compris notamment la définition des éléments que devrait contenir un cours de formation obligatoire sur le soutien psychosocial de base, la création d'un menu proposé d'outils et de ressources pour soutenir les Sociétés nationales en ce qui concerne l'évaluation des besoins, le suivi, l'évaluation et la recherche, et l'élaboration du contenu d'une formation à l'intention des responsables et des dirigeants sur la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires. Après 2024, la recommandation est de poursuivre le **déploiement et la diffusion** de ces outils, ressources et formations, en mettant à profit les enseignements tirés du projet de feuille de route. Enfin, les efforts pour renforcer les activités de santé mentale et de soutien psychosocial à travers toutes les composantes du Mouvement doivent prévoir en particulier de garantir **l'intégration** de ces activités dans les procédures de travail des autres secteurs techniques et dans les systèmes et processus des composantes du Mouvement, au moyen d'**un soutien politique accru et concret, ainsi que d'initiatives de plaidoyer interne et externe.**

1) INTRODUCTION

La santé mentale et le bien-être psychosocial sont **essentiels à la survie, au relèvement et au fonctionnement quotidien** des personnes touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence. Il **apparaît clairement** que les besoins non satisfaits en matière de santé mentale et de soutien psychosocial ont des effets négatifs graves et durables sur les plans humain, social et économique, touchant à la fois les individus, les communautés et des sociétés entières, et qu'il est essentiel que toutes les composantes du Mouvement et tous les États prennent des mesures pour répondre à ces besoins si nous voulons parvenir à la couverture sanitaire universelle et réaliser les objectifs de développement durable.

L'[enquête du Mouvement sur la santé mentale et le soutien psychosocial de 2023](#) révèle une tendance positive qui indique que les composantes du Mouvement fournissent de plus en plus de services dans ce domaine dans les situations d'urgence, qu'elles peuvent orienter les personnes vers des services de santé mentale plus spécialisés, et que la majorité d'entre elles a l'intention d'étendre ses activités en la matière. Cependant, le manque de financements continue d'être pointé comme le défi le plus important. Les données de l'enquête révèlent également une nette augmentation du nombre de psychologues, de psychiatres et de travailleurs sociaux au sein des composantes du Mouvement, ainsi que du nombre d'employés et de volontaires formés aux premiers secours psychologiques, qui a plus que doublé par rapport à 2021.

Si la santé mentale et le bien-être psychosocial sont désormais une problématique plus visible qui est devenue une priorité pour les États et les composantes du Mouvement, l'écart entre les besoins et les ressources disponibles reste important. Avec ce rapport intérimaire, nous soulignons la nécessité pour nous de poursuivre nos efforts pour répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial et pour les États parties de maintenir cette question parmi les priorités politiques et en matière d'investissements.

2) CONTEXTE

En décembre 2019, le Mouvement a adopté une série d'engagements pour répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces engagements sont énoncés dans la résolution 2 de la XXXIII^e Conférence internationale et dans la résolution 5 du Conseil des Délégués de 2019, qui comprend la politique du Mouvement relative aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial.

3) ANALYSE/PROGRÈS RÉALISÉS

Les engagements évoqués ci-dessus ont été concrétisés dans une **feuille de route pour la mise en œuvre** qui a pour objectifs de renforcer la réponse collective du Mouvement aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial conformément à la politique et aux résolutions, et de continuer à encourager les États à mettre en œuvre les engagements adoptés dans la [résolution 2](#). La feuille de route prévoit une **approche stratégique et coordonnée** de la mise en œuvre et définit **six domaines d'action prioritaires**. Elle expose les principales activités des Sociétés nationales, du CICR, de la Fédération internationale et du Mouvement dans son ensemble, et présente les réalisations et les résultats escomptés d'ici à 2024 et au-delà. Cinq groupes de travail ont été établis par un certain nombre de Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale pour appuyer l'engagement commun du Mouvement en faveur de la mise en œuvre de la feuille de route. Les domaines d'action 5 et 6 ont été fusionnés en un seul du fait qu'ils sont étroitement liés.

De nombreuses composantes du Mouvement se sont engagées à soutenir le déploiement du projet de Feuille de route entre 2020 et 2024, **avec la participation de représentants de plus de 120 Sociétés nationales, du CICR et de la Fédération internationale de toutes les régions**. Ce **rapport** à la XXXIV^e Conférence internationale fait le point des progrès accomplis

dans la réalisation des engagements adoptés et des ambitions exprimées depuis le dernier rapport intérimaire, soumis au Conseil des délégués en 2022, jusqu'à juin 2024.

Domaine d'action prioritaire 1 : Garantir un soutien psychosocial de base et intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans tous les secteurs

Le domaine d'action prioritaire 1 a contribué à consolider les [ressources](#) produites au cours des deux dernières années pour permettre l'intégration de la santé mentale et du soutien psychosocial dans toutes les activités du Mouvement. Le travail a consisté en particulier à cartographier les éléments suivants : a) la formation de base en soutien psychosocial ; b) les outils de base pour l'évaluation et la préparation ; c) les ressources visant à réduire la stigmatisation de la santé mentale ; et d) les parties prenantes ciblées et les coordonnateurs dans toutes les composantes du Mouvement afin de diffuser les ressources et plaider pour l'intégration de la santé mentale et du soutien psychosocial.

Des outils destinés à promouvoir la compréhension et l'intégration de la santé mentale et du soutien psychosocial de base ont été élaborés et diffusés de façon à toucher des publics familiarisés ou non avec les services relevant de cette thématique. En outre, [des messages clés pour quatre domaines clés](#) (gestion des catastrophes ; protection, genre et inclusion ; rétablissement des liens familiaux ; et premiers secours) ont été élaborés dans le cadre d'un processus consultatif.

Enfin, une consultation a été menée auprès des composantes du Mouvement afin d'identifier les enseignements tirés de l'intégration des activités de santé mentale et de soutien psychosocial dans différents secteurs à travers le monde, dont les résultats ont été communiqués à l'ensemble de la communauté du Mouvement à des fins de consultation et d'inspiration.

Domaine d'action prioritaire 2 : Élaborer une approche holistique de la santé mentale et du soutien psychosocial entre les composantes du Mouvement et en collaboration avec d'autres acteurs

Le domaine d'action prioritaire 2 se concentre sur six contextes opérationnels : le Yémen, la Syrie, l'Iraq, l'Ukraine, le soutien par les pairs dans le cadre de la pandémie de Covid-19 et les interventions d'urgence en Colombie. Les [ressources élaborées](#) tout au long du projet aideront les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale à poursuivre la mise au point d'activités globales et complémentaires s'inscrivant dans le cadre du Mouvement relatif à la santé mentale et au soutien psychosocial. Le rapport sur les enseignements tirés en matière de coordination et de collaboration, ainsi que les documents suivants : *Des interventions intégrées basées sur le cadre du Mouvement relatif à la santé mentale et au soutien psychosocial* ; le *protocole d'accord pour les partenariats opérationnels* ; et le *Modèle de document de projet pour l'intégration de la santé mentale et du soutien psychosocial au niveau technique*, ont été présentés lors d'un [webinaire](#).

Ces ressources ont été jugées utiles dans les nouveaux contextes. Au Mali, par exemple, les documents ont été utilisés pour éclairer une approche holistique de la santé mentale et du soutien psychosocial, qui a débouché sur un accord tripartite entre la Croix-Rouge malienne, le CICR et la Croix-Rouge danoise. Cet accord vise à garantir des activités globales et complémentaires s'inscrivant dans le cadre du Mouvement relatif à la santé mentale et au soutien psychosocial. De plus, les documents ont servi de base aux discussions visant à établir une collaboration favorisant des activités globales et complémentaires entre les composantes du Mouvement au Niger, au Kenya, au Népal et en Syrie, ainsi que dans les communautés de pratique en Afrique.

Domaine d'action prioritaire 3 : Protéger et favoriser la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires

À l'instar de l'augmentation du nombre de référents en santé mentale et en soutien psychosocial, la nécessité de renforcer les connaissances et les capacités des responsables et des dirigeants a été reconnue comme une priorité. Cela a conduit à la conception d'un nouveau module de formation en ligne intitulé [It Starts with You — Promoting Mental Health and Wellbeing as a Manager](#) (Tout commence avec vous — promouvoir la santé mentale et le bien-être en tant que responsable », qui a été lancé en 2023. Cette formation, disponible en arabe, en anglais, en français et en espagnol, propose aux responsables et aux dirigeants des outils pratiques et des idées concrètes pour les aider à promouvoir la santé mentale dans leurs équipes. Elle comporte également une auto-évaluation et une boîte à outils complète d'aide à la direction. La participation à la formation (5 208 personnes l'ont commencée), son taux d'achèvement (1 564 personnes l'ont suivie intégralement) et sa portée géographique (208 sites) ont mis en lumière la grande nécessité de ce module et l'intérêt qu'il suscite.

Outre la formation en ligne, une boîte à outils a été créée pour aider les responsables et les dirigeants à mettre en place et maintenir des systèmes favorisant des lieux de travail sains sur le plan mental. Ce domaine d'action prioritaire vise à élaborer un kit du facilitateur mettant l'accent sur la sensibilisation à la santé mentale, l'identification des facteurs de stress, la création d'environnements favorables et l'élaboration de plans prêts au déploiement.

Domaine d'action prioritaire 4 : Démontrer l'impact des activités de santé mentale et de soutien psychosocial au moyen de la recherche, de données probantes, du suivi et de l'évaluation

Deux recherches ont été commandées durant la période couverte par le rapport aux fins 1) de mieux comprendre les défis et les facteurs à prendre en compte dans le suivi, l'analyse et l'évaluation des services de santé mentale et de soutien psychosocial et 2) d'émettre des recommandations pour mieux démontrer l'impact de ces services.

Un cabinet de recherche a recueilli des données auprès de 15 Sociétés nationales, au travers d'entretiens avec des informateurs clés, et analysé les résultats des [enquêtes sur la santé mentale et le soutien psychosocial de 2019, 2021 et 2023](#). Conjointement avec une boîte à outils pour la collecte de données probantes sur la santé mentale et le soutien psychosocial, un rapport a été publié pour aider les composantes du Mouvement à mener des activités de suivi, d'analyse et d'évaluation plus efficaces (en particulier pour les activités de base telles que les premiers secours psychologiques, menées par de nombreuses Sociétés nationales). [Les principaux résultats et la boîte à outils](#) ont été présentés lors du Research Carnival de 2023, organisé par le réseau de recherche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et ont été diffusées par podcast et lors d'un webinar. Un sous-groupe a été créé puis rattaché à [l'engagement pour une approche numérique de la santé mentale et du soutien psychosocial](#). Tous les résultats et les produits sont accessibles en anglais à la page suivante : [Digital MHPSS in the RCRC Movement](#).

Un partenariat avec l'Université de Berne a permis de prolonger les recherches pour recenser les difficultés rencontrées par les Sociétés nationales, plus spécifiquement en matière de suivi et d'évaluation des activités de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi que les facteurs facilitant la mise en œuvre de cadres de suivi et d'évaluation.

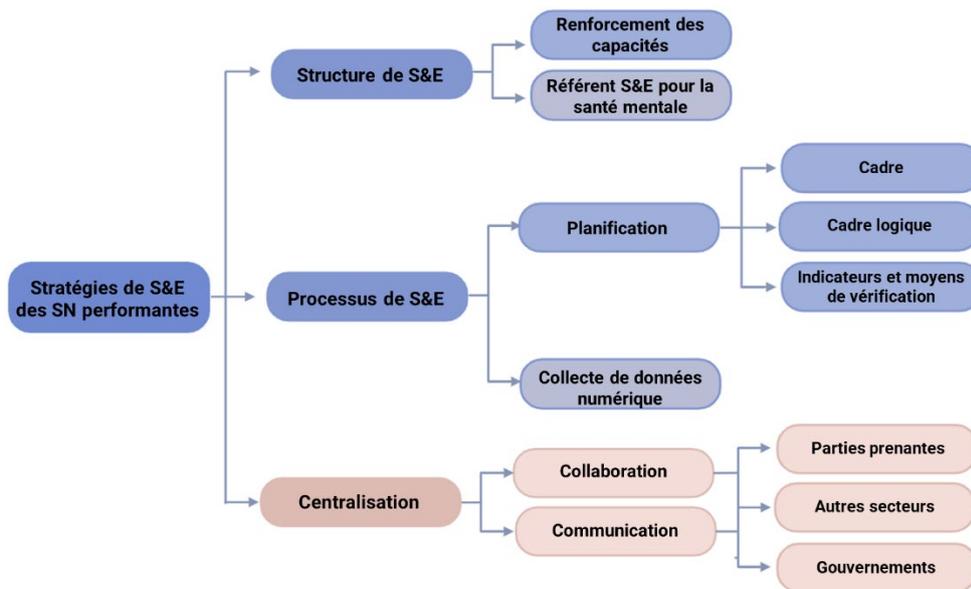


Figure : stratégies de suivi et d'évaluation des Sociétés nationales performantes (source : [Mapping the Path: Navigating Monitoring and Evaluation Challenges and Solutions in MHPSS across Red Cross National Societies](#), p. 45)

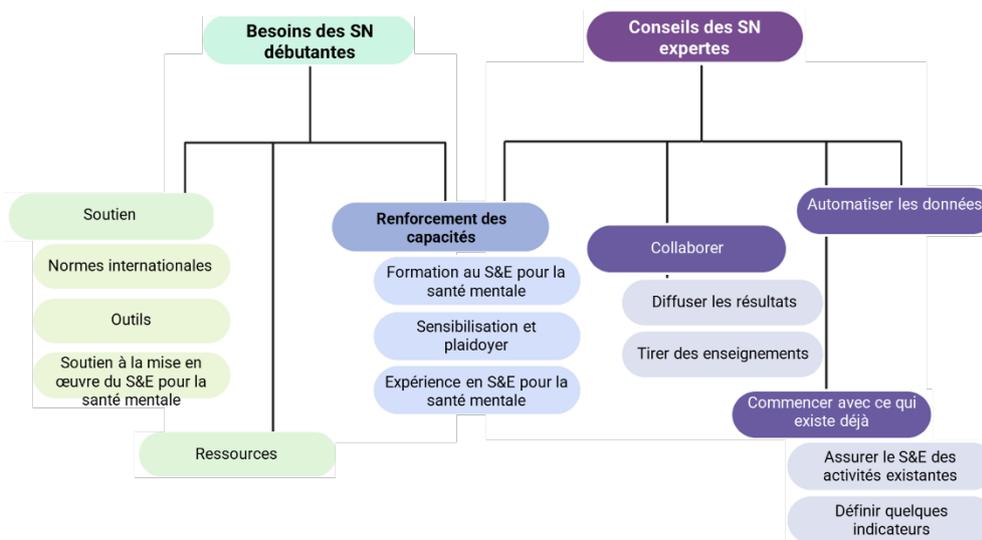


Figure : répondre aux besoins en matière de suivi et d'évaluation (source : [Mapping the Path: Navigating Monitoring and Evaluation Challenges and Solutions in MHPSS across Red Cross National Societies](#), p. 47)

Quatre webinaires ont été organisés sur les sujets ressortis de ces recherches : [évaluation des besoins ; adaptation culturelle ; suivi et évaluation ; et analyse](#). Chacun des webinaires, qui étaient coprésentés par une composante du Mouvement (Société nationale, CICR et/ou Fédération internationale) et un partenaire extérieur, ont réuni 50 à 100 participants. Tous ont offert des services d'interprétation en arabe, français et espagnol.

Domaine d'action prioritaire 5 : Renforcer la mobilisation de ressources pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les interventions humanitaires

Dans le paysage des donateurs, nous constatons que les donateurs institutionnels et privés accordent une attention plus explicite à la santé mentale et au soutien psychosocial. Par exemple, les gouvernements néerlandais, canadien et danois, la direction générale européenne de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO) et l'USAID mentionnent spécifiquement la santé mentale et le bien-être psychosocial comme une priorité

dans leur stratégie humanitaire ; et l'organisation caritative britannique Welcome Trust fait de la santé mentale l'un de ses trois domaines d'intervention prioritaires. Concernant plus particulièrement le Mouvement, la direction générale européenne de la santé et de la protection des consommateurs a investi de manière significative depuis 2022 dans ses activités afin d'offrir des services de santé mentale et de soutien psychosocial dans les 27 pays de l'Union européenne en réponse à la crise en Ukraine.

« Aujourd'hui, le réseau de la Fédération internationale en Europe mène l'intervention en santé mentale la plus importante de son histoire [...]. Cela me rappelle où nous en étions il y a quatre ans, en février 2019, le formidable parcours accompli et la mobilisation dont nous avons fait partie [...]. »

Dick Clomé, chef, Diplomatie humanitaire, liaison, communications et appui régional, Bureau régional pour l'Europe, Fédération internationale

En guise de contribution finale aux structures de la feuille de route pour la santé mentale et le soutien psychosocial, un service de conseil a été sollicité aux fins d'accroître et de renforcer la mobilisation de ressources destinées à la santé mentale et au soutien psychosocial pour le Mouvement, et de fournir des recommandations sur les stratégies pertinentes à adopter, notamment sur la façon de positionner, d'une part, la santé mentale et le soutien psychosocial au sein des structures de mobilisation de ressources du Mouvement et, d'autre part, le Mouvement et la santé mentale et le soutien psychosocial vis-à-vis des principaux donateurs.

Domaine d'action prioritaire 6 : Mobiliser un appui politique à la santé mentale et au soutien psychosocial – diplomatie humanitaire et plaidoyer

Le Mouvement mène des activités de diplomatie humanitaire pour encourager les États et les autres acteurs à répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. De plus, il contribue à l'élaboration de normes et de pratiques internationales pour garantir des soins de qualité dans des circonstances très difficiles. Le Bureau UE de la Croix-Rouge, qui représente les 27 Sociétés nationales de la Croix-Rouge des pays de l'Union européenne, la Croix-Rouge de Norvège, la Croix-Rouge islandaise et la Fédération internationale ont mené un plaidoyer auprès de la Commission européenne en s'appuyant sur les observations principales et les recommandations de la feuille de route liées à la nécessité d'adopter une *approche globale de la santé mentale*. C'est aux États qu'incombe la responsabilité première de répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes se trouvant sur leur territoire, les composantes du Mouvement ayant des rôles complémentaires et de soutien importants, notamment les Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics.

Depuis 2022, les composantes du Mouvement se sont rapprochées et ont coordonné leur participation et leurs messages clés sur la santé mentale et le soutien psychosocial à l'occasion de diverses manifestations, à travers tous les réseaux. Les Sociétés nationales participant au projet de feuille de route ont joué un rôle prépondérant dans [l'organisation d'une première conférence à Copenhague en 2022](#) qui a rassemblé plus de 60 acteurs issus de toutes les composantes du Mouvement, d'institutions des Nations Unies, du monde universitaire, de fondations privées et d'organisations de la société civile n'appartenant pas au Mouvement, et a débouché sur le lancement du réseau régional nordique pour la santé mentale et le soutien psychosocial, qui a adopté la déclaration de 2022. Une deuxième conférence a eu lieu à Malmö en 2024.

En outre, d'autres activités de plaidoyer ont été menées dans la région Europe, dont des présentations et des débats sur la feuille de route, la politique et la résolution à l'occasion des réunions annuelles du réseau européen pour la santé mentale et le soutien psychosocial qui ont réuni 54 Sociétés nationales en 2022 et 2023. En 2022, à l'occasion du Forum humanitaire

européen, les acteurs de la feuille de route ont coorganisé une manifestation parallèle sur la santé mentale et le soutien psychosocial. Ils se sont également exprimés lors du sommet ministériel mondial sur la santé mentale de Rome en 2023. Enfin, le projet de feuille de route a été présenté lors de l'atelier annuel mondial du Consortium de recherche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge organisé en Türkiye en 2023.

Par ailleurs, diverses initiatives sur la santé mentale et le soutien psychosocial ont eu lieu dans d'autres régions du monde. Les composantes du Mouvement de la région des Amériques se sont exprimées lors du sommet ministériel mondial sur la santé mentale de Buenos Aires, en 2023, et ont organisé, en collaboration avec le gouvernement néerlandais, une séance thématique sur le sujet de la santé mentale et du soutien psychosocial dans les crises à travers le monde. En Afrique du Sud, en 2024, les Sociétés nationales de la région Afrique, le CICR et la Fédération internationale ont commencé à rédiger une feuille de route à l'horizon 2030 pour cette région. Inspirée du processus de feuille de route mondial, elle vise à mettre en œuvre la politique en matière de santé mentale et de soutien psychosocial.

4) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La résolution, la politique et la feuille de route sur la santé mentale et le soutien psychosocial se sont révélées être des documents utiles pour renforcer la mise en œuvre d'activités dans ce domaine au sein du Mouvement et des États. Le projet de feuille de route a donné lieu à la création d'une plateforme pour défendre les besoins des personnes en ce qui concerne l'accès aux services de santé mentale et de soutien psychosocial ainsi que la reconnaissance de la nécessité d'augmenter les financements et de renforcer les capacités et le partage des connaissances pour améliorer ces services.

Un soutien politique accru et concret des responsables supérieurs et intermédiaires est nécessaire dans toutes les composantes du Mouvement si l'on veut garantir la présence de la santé mentale et du soutien psychosocial dans toutes les activités, ainsi que leur financement et leur intégration dans la coordination mondiale et régionale, tous secteurs confondus. Toutes les personnes occupant des postes de direction doivent plaider fermement pour que la santé mentale et le soutien psychosocial figurent dans toutes les ressources et les activités du Mouvement et des États. À l'appui de ce qui précède sont formulées les recommandations ci-après.

- **Intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans les composantes et les structures du Mouvement.** L'intégration repose sur la coopération de toutes les composantes du Mouvement. Elle est renforcée au travers de processus et de systèmes collaboratifs qui garantissent la visibilité et la clarté des services de santé mentale et de soutien psychosocial. La santé mentale et le soutien psychosocial devraient faire l'objet d'une approche holistique et être intégrés dans différents secteurs afin de leur assurer une vaste et large portée. Il est essentiel d'évaluer et de suivre les besoins, d'utiliser les ressources et les documents produits par les groupes de travail et de mettre l'accent sur la collecte de données probantes sur lesquelles s'appuyer pour promouvoir l'efficacité des activités de santé mentale et de soutien psychosocial sociales dans tous les secteurs.
- **S'appuyer sur les activités menées dans les domaines d'action prioritaires.** Des ressources et des outils ont été élaborés pour surmonter directement les défis les plus couramment répertoriés par les acteurs du Mouvement ; et ceux-ci devraient être intégrés dans la future plateforme du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial et être utilisés pour donner aux cadres et aux politiques une orientation propre à mieux répondre aux besoins. De plus, les réseaux et les communautés de pratiques régionaux sur la santé mentale et le soutien psychosocial qui ont été mis en place devraient être mis à contribution pour renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial au sein du Mouvement et plaider pour en faire une priorité. Il s'agit

également de mettre à profit les activités et les efforts qui sont pertinents dans un contexte donné, tels que les outils et les ressources appropriés sur le plan culturel qui existent dans différentes langues, pour favoriser l'engagement au niveau régional.

- **Élargir l'accessibilité des formations.** Il s'agit de veiller à faire traduire les ressources et les supports de formation à la santé mentale et au soutien psychosocial dans un large éventail de langues, à les diffuser gratuitement en ligne et à disposer de mécanismes exhaustifs de suivi des données et de retours d'information.
- **Sensibiliser à la santé mentale sur le lieu de travail.** Compte tenu du succès de la formation en ligne à l'intention des responsables et des dirigeants, ainsi que de l'importance du sujet, il convient d'encourager l'ensemble des responsables et des dirigeants à suivre la formation. Il s'agit également d'élargir l'accessibilité des programmes de formation en adaptant les ressources aux différents contextes culturels et organisationnels existants au sein du Mouvement.
- **Accroître la visibilité et le rôle actif des référents en santé mentale et en soutien psychosocial au sein des composantes du Mouvement** par le biais de formations et d'activités de représentation régulières axées, notamment, sur la promotion et la protection de la santé mentale et du bien-être psychosocial du personnel et des volontaires. Les référents devraient disposer des outils et des connaissances leur permettant de plaider pour l'accès aux services de santé mentale et de soutien psychosocial, leur financement et leur intégration dans les différents secteurs.
- **Mettre en place des systèmes solides pour soutenir et garantir la redevabilité concernant la santé mentale et le bien-être du personnel et des volontaires dans l'ensemble des composantes du Mouvement.** Il convient de reconnaître le risque accru de troubles de la santé mentale chez les volontaires et les employés en faisant de leur bien-être une priorité dans toutes les composantes du Mouvement. Cela suppose un engagement sérieux en faveur du devoir de protection, en dotant le personnel et les volontaires des compétences, des outils et de la supervision nécessaires pour prendre en charge et satisfaire leurs besoins en matière de santé mentale et de bien-être psychosocial, et en leur garantissant l'accès à des services externes.

Les recommandations ci-après sont formulées en ce qui concerne les États.

- **Augmenter les financements** et inclure dans les propositions et les appels des lignes budgétaires destinées au bien-être des effectifs et au renforcement des capacités.
- **Reconnaître l'importance des services de santé mentale et de soutien psychosocial à l'intention du personnel et des volontaires et les intégrer dans les cadres nationaux de santé et d'intervention d'urgence.** Il convient d'encourager les États à collaborer étroitement avec les composantes du Mouvement concernées pour élaborer des politiques soutenant la santé mentale et le bien-être du personnel et des volontaires, et les faire appliquer. Cette collaboration devrait viser en particulier à mettre en place des systèmes durables de santé mentale et de soutien psychosocial ; à garantir une allocation de ressources adéquates ; et à créer des environnements législatifs qui accordent la priorité à la santé mentale des personnes fournissant des services humanitaires. Cette recommandation est également énoncée dans la résolution sur la santé mentale et le soutien psychosocial récemment approuvée lors de l'Assemblée mondiale de la santé (mai 2024), qui plaide pour la mise en œuvre de « services intégrés de santé mentale de qualité, [...] accessibles [pour] toutes et tous, y compris dans les situations de fragilité [et] de conflit ».
- **Continuer à souligner l'importance des besoins et des services de santé mentale et de soutien psychosocial.** Il s'agit de travailler en collaboration avec les Sociétés nationales pour répondre aux besoins en santé mentale et en soutien psychosocial et d'intégrer cette thématique dans les politiques nationales, notamment en garantissant la présence d'une composante de santé mentale et de soutien psychosocial dans les systèmes d'interventions d'urgence nationaux et internationaux, y compris dans la

législation sur les catastrophes, les plans de préparation et les mécanismes de coordination des interventions d'urgence. À cet effet, il importe que les composantes du Mouvement, en particulier les Sociétés nationales, soutiennent cet effort conformément à leurs mandats respectifs. Il convient également de renforcer les capacités des effectifs chargés de la santé mentale et du soutien psychosocial en veillant à ce qu'ils disposent des compétences et du soutien permanent nécessaires pour fournir des ressources et mettre en œuvre des activités efficaces.

- **Encourager les États à suivre et à mettre en œuvre les recommandations énoncées dans la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé intitulée *Renforcer le soutien psychosocial et en santé mentale avant, pendant et après les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'origine humaine ainsi que les urgences sanitaires et autres (A77/A/CONF./11)*.**

Afin d'aider les composantes du Mouvement à progresser de manière effective dans la promotion des besoins en santé mentale et en soutien psychosocial, ainsi que dans la prévention et la réponse à ces besoins, une plateforme du Mouvement dédiée sera lancée en 2025. L'ambition est de faire de la santé mentale et du soutien psychosocial un droit pour toutes et tous, d'alléger la souffrance humaine et de promouvoir la santé mentale, le bien-être psychosocial et la résilience des personnes (y compris des volontaires et du personnel) et des communautés en toutes circonstances, conformément à la résolution et à la politique du Mouvement relatives à la réponse aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial.

Les travaux des groupes de travail thématiques et les connaissances issues du projet de feuille de route devraient être mis à profit pour continuer à renforcer la capacité du Mouvement de répondre aux besoins en santé mentale et en soutien psychosocial des personnes touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence. La plateforme offrira des possibilités d'amplifier les acquis du projet de feuille de route, tout en continuant d'œuvrer, comme cela est nécessaire, à garantir que les Sociétés nationales sont équipées pour prendre les rênes des activités de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi que de la mise en œuvre de la politique.